

BRIES POSTALES D'IL Y A 50 ANS

Textes recueillis par CIMON MORIN (SHPQ), MUSÉE NATIONAL DES POSTES



Références:

BHP: Bulletin hebdomadaire des postes

GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien

JANVIER 1938

TIMBRES DE BONS DE POSTE APPOSÉS SUR LES BONS

Les maîtres de poste sont informés que lorsque des envoyeurs désirent apposer des timbres de bons de poste sur des bons pour faire l'ap-point d'une somme, ils doivent prier les envoyeurs d'apposer ces timbres de manière à ne pas cacher les détails essentiels du bon. Les timbres doivent être collés sur les instructions imprimées, immédiatement au-dessus de l'espace réservé au timbre à date du bureau payeur et qui s'étend vers la droite.

(BHP-878)

SUSPENSION DU SERVICE DIRECT DES COLIS POSTAUX POUR L'ARGENTINE

Les maîtres de poste sont informés que par suite du manque de voyages directs pour l'Argentine à l'heure actuelle, ils ne doivent pas accepter jusqu'à nouvel avis, de colis pour transmission à ce pays par la voie directe.

Dans l'intervalle, tous les colis pour l'Argentine doivent être suffisamment affranchis pour expédition via New York ou envoyés à Montréal pour être inclus dans les dépêches formées par ce bureau pour New York.

(BHP-879)

DISTRIBUTION PAR EXPRES DES COLIS POSTAUX AU CANADA

Les maîtres de poste sont informés qu'à partir de maintenant un service pour la distribution par exprès des colis adressés aux bureaux de poste du Canada mentionnés à l'article

11, page 13 du Guide postal de 1936-37, et aux mêmes conditions que les lettres-expres, est en vigueur.

Les colis pour la distribution par exprès devront porter l'annotation "Distribution par exprès" écrite lisiblement en travers de l'angle gauche du côté de l'adresse, et préféablement sur deux côtés du colis. Si, pour une raison quelconque, il est impossible de mettre une étiquette-bande (formule S.D. 4 1/2) autour d'un colis pour la distribution par exprès, l'étiquette-bande doit être glissée sous la ficelle ou attachée solidement, d'une autre manière, au colis.

Les taxes-expres suivantes, en plus de l'affranchissement au tarif des colis, sont applicables.

Jusqu'à 15 livres inclusivement: 20¢

Au-dessus de 15 livres jusqu'à 20 livres inclusivement: 25¢

Au-dessus de 20 livres jusqu'à 25 livres inclusivement: 30¢

Ce service ne s'applique qu'aux colis mis à la poste au Canada et à destination du Canada.

LES MAITRES DE POSTE VOU-DRONT BIEN DONNER TOUTE LA PUBLICITÉ POSSIBLE A CE QUI PRÉCÉDE.

(BHP-880)

PERCEPTION DE L'INSUFFISANCE D'AFFRANCHISSEMENT. CHIFFRES-TAXE

Avant de livrer un objet non ou insuffisamment affranchi, il faut percevoir le montant dû de la personne à qui on doit le livrer puis y apposer des chiffres-taxe représentant ce montant, et les oblitérer.

Les lettres ou autres objets non ou insuffisamment affranchis ne doivent pas être mis dans des cases louées au public, mais il faut déposer dans la case

une carte pour avertir le destinataire qu'un tel objet a été reçu et sera livré au guichet sur paiement du montant dû. Cette carte (no 33 1/2) s'obtient sur demande.

Le maître de poste doit toujours avoir des chiffres-taxe à sa disposition. Il suffit d'en demander de la manière ordinaire. Voir article 231, page 59 du Guide postal.

La commission ordinaire sur les chiffres-taxe lui est accordée.

(BHP-880)

COLIS QUI NE PEUVENT ETRE LIVRÉS

Lorsqu'un colis portant le nom et l'adresse de l'expéditeur n'aura pu être livré, le maître de poste le retiendra et avisera immédiatement l'expéditeur. Il lui indiquera la raison pour laquelle le colis ne peut être livré et il lui demandera comment il devra en disposer.

Dans cet avis, le maître de poste fixera une date à laquelle l'objet sera retourné s'il ne reçoit pas d'instructions de l'expéditeur. Cette date devra donner le temps nécessaire pour la transmission de l'avis et la réponse de l'expéditeur ainsi qu'un délai raisonnable, disons cinq ou six jours, pour permettre à l'expéditeur de prendre les renseignements nécessaires.

Il inscrira dans un registre les colis ainsi retenus, la date à laquelle l'expéditeur a été avisé de la non-distribution et la date à laquelle le colis sera retourné si des instructions ne sont pas reçues quant à sa disposition.

Nous préparons actuellement une carte imprimée qui sera utilisée pour avertir les expéditeurs dans les cas semblables, mais en attendant la réception de ces cartes, le maître de poste écrira une lettre dans chaque cas. Voici la formule que nous suggérons:

Le colis indiqué ci-dessous, qui n'a pu être livré pour la raison mentionnée ci-après, sera gardé en instance à ce bureau jours.

TIMBRE
A DATE

DESTINATAIRE: _____

ADRESSE: _____

Date du dépôt de l'objet: _____

No C.R. _____ No de l'assurance _____

Raison de non-distribution:

Le destinataire a changé d'adresse () Le destinataire est inconnu ()
Le colis a été refusé () Le colis n'a pas été réclamé ()

Le colis est retenu à la demande du destinataire
jusqu'au _____

VEUILLEZ BIEN FAIRE SAVOIR COMMENT NOUS DEVRONS DISPOSER DE CE COLIS

DOZOIS (Terrebonne)

LAPOINTE STATION
(Kamouraska)
MONTREAL. B.A. 131
9528, boul. LaSalle

LES MAITRES DE POSTE VOUDRONT BIEN DONNER TOUTE LA PUBLICITÉ POSSIBLE A
CE QUI PRÉCEDE.

Maître de poste ou commis en charge

(BHP-881)

BUREAUX DE POSTE

Ouverture de bureaux:

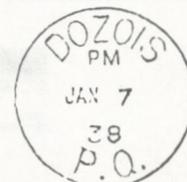
DOZOIS (Terrebonne)	71285	24 janvier
LAPOINTE STATION (Kamouraska)	72850	17 janvier
MONTREAL. B.A. 131 9528, boul. LaSalle	73173	5 janvier
MONTREAL. B.A. 138 6767 Côte St-Luc	73720	18 janvier
PORT DANIEL STATION (Bonaventure)	75170	10 janvier

Fermeture de bureaux:

MONTREAL. B.A. 76	31 janvier
MONTREAL. Station postale A	22 janvier
SIMONET (Lac-St-Jean-Ouest)	19 janvier

Le courrier est dirigé à DEQUEN NORD, R.R. 1

Épreuves des timbres à date:



À VOTRE
SERVICE

INVITATION

Nous vous invitons
cordialement à utiliser
notre service télépho-
nique **sans frais**.

1-800-361-3088

Si vous voulez:

- placer une commande
- plus d'information
- un échantillon de page d'album
- notre liste de prix illus- trée toute en couleur
- un échantillon des pochettes SF Ligh- thouse
- faire partie de nos envois postaux
- être informés sur nos nouveaux produits
- être informés sur nos spéciaux
- savoir où trouver votre détaillant Lighthouse le plus près de chez vous

Bien entendu, vous pou-
vez aussi nous écrire

LES
PUBLICATIONS
LIGHTHOUSE
(CANADA) LTÉE

Le spécialiste en
albums

210, av. Victoria
Westmount
(Québec)
H3Z 2M4
(514) 489-8489

BRIES POSTALES D'IL Y A 50 ANS

Textes recueillis par CIMON MORIN (SHPQ), MUSÉE NATIONAL DES POSTES



Références:

BHP: Bulletin hebdomadaire des postes

GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien.

FÉVRIER 1938

Tarif des lettres-avion pour l'Empire

Les maîtres de poste sont informés qu'à partir du 23 février 1938, le tarif des lettres mises à la poste au Canada pour être expédiées, au delà de l'Angleterre, à des endroits de l'Empire en Afrique, aux Indes et en Malaisie, qui sont desservis par des routes aériennes impériales, sera de 6 cents par 1/2 once.

**BY AIR MAIL
PAR AVION**

A partir de l'Angleterre, la voie de l'air sera le moyen ordinaire de transmission des objets de la première classe, au lieu du service par paquebots et chemins de fer, car aucun autre mode de transport ne sera utilisé par l'Administration postale britannique pour ces objets.

Pour une somme additionnelle de 3 cents, la transmission sera ainsi accélérée, et le tarif-avion actuel se trouvera réduit de 75%.

La taxe ordinaire des lettres pour la Grande-Bretagne et l'Irlande (3¢ pour la première once et 2¢ par once au delà) restera en vigueur.

Les détails entiers du nouveau service seront publiés dans le prochain Bulletin.

(BHP-880)

Timbre du numéro de bureau

Les maîtres de poste des bureaux, tant comptables que non comptables, doivent maintenant avoir reçu le timbre du numéro de leur bureau. Il faut se servir de ce timbre sur toute correspondance ou rapport destinés à la division des Finances.

Si un maître de poste n'a pas encore reçu le timbre en question, il devra en demander un à la Division du matériel et de l'approvisionnement.

Similitude de noms de bureaux de poste

Nous attirons l'attention des maîtres de poste et des commis ambulants sur la similitude des noms des bureaux de poste suivants:

Kenogami, P.Q. Kewagama, P.Q.

Prière de prendre un soin particulier pour éviter les fausses directions.

Discontinuation du service postal aérien Ottawa-Montréal

Les maîtres de poste sont informés qu'à partir de maintenant le service postal aérien entre Ottawa, Ont. et Montréal, P.Q. est discontinué.

(BHP-886)

Réseau aéropostal pour l'Empire.

La transmission des lettres pour certains pays de l'Empire au delà de l'Angleterre se fera par la voie de l'air seulement.

Tous les objets de la première classe (lettres, cartes postales et autres objets affranchis au tarif des lettres) mis à la poste au Canada, à partir du 23 février, pour tous les pays suivants de l'Empire, seront acheminés exclusivement, A PARTIR DE L'ANGLETERRE, par le nouveau réseau postal aérien de l'Empire, qui deviendra le moyen de

transport ordinaire à la place du service par terre et par mer:

Soudan anglo-égyptien

Kenya (Colonie et Protectorat)

Ouganda (Protectorat)

Tanganyika (Territoire)

Maurice (île)

Nyasaland (Protectorat)

Rhodésie septentrionale

Rhodésie méridionale

Sud-Africain

Union de l'Afrique du Sud

Afrique du Sud-Ouest

Basutoland

Béchuanaland (Protectorat)

Swaziland

Zanzibar (Protectorat)

Égypte

Aden

Palestine et Transjordanie

Inde britannique (y compris les bureaux indiens britanniques sur le golfe

Persique, dans l'Inde française et au

Thibet, mais non ceux de l'Inde portugaise)

Ceylan

Seychelles

Birmanie

Malaisie

États Malais fédérés (Negri, Sembilan, Pahang, Perak, Selangor)

États Malais non fédérés

(Johore, Kedah, Kelantan, Perlis,

Trengganu, Brunei)

Établissements des Détroits

Bornéo du Nord

Sarawak

Selon les nouveaux arrangements, le port pour les pays ci-dessus sera le suivant:

Lettres - 6 cents par demi-once.

Cartes postales - 4 cents.

Les lettres et les cartes postales recommandées seront aussi transmises par la voie de l'air, qui sera également le moyen ordinaire de transmission pour ces objets.

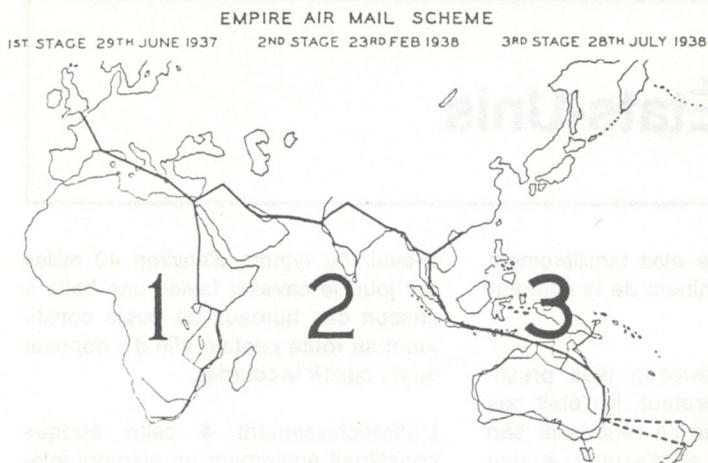


Schéma du développement de la poste aérienne dans l'Empire britannique

Le tarif aérien actuel pour les pays susindiqués sera discontinué le 23 février. Les lettres et les cartes postales pour ces pays ne devront pas porter d'étiquette-avion ou autres marques

pour indiquer leur transmission par l'air.

Le tarif aérien actuel pour les pays non mentionnés dans la liste ci-dessus, restera en vigueur.

Les journaux, magazines, imprimés, papiers d'affaires, échantillons et colis postaux, continueront d'être acheminés, au delà de l'Angleterre, par terre et par mer, aux tarifs actuellement en vigueur pour ces classes d'objets de correspondance.

Le tarif ordinaire des lettres pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, soit 3 cents pour la première once et 2 cents par once au delà, et 2 cents pour les cartes postales, restera en vigueur.

PRIERE D'AFFICHER L'AVIS CI-DESSUS DANS UN ENDROIT BIEN EN VUE DU BUREAU DE POSTE
(BHP-885)



**VENTE SUR OFFRES (ENCAN)
TIMBRES ET MONNAIE
TOUS LES MOIS**

**CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
EN SE RECOMMANDANT DE PHILATÉLIE QUÉBEC**

**ACHAT ET VENTE
CONSIGNATION
ACCEPTÉE**

**EXPERTISE GARANTIE
ET ÉVALUATION**

**JAPON
BESOIN
URGENT DE
TIMBRES
ET MONNAIES**

**MONTREAL
TIMBRES ET
MONNAIES**

1878, rue Sainte-Catherine Est, Montréal (Québec)

H2K 2H5

Tél.:

(514)

527-1526

BUREAUX DE POSTE

Ouverture de bureaux:

CANTON CASGRAIN (L'Islet)
CANTON MATAPELIA (Bonaventure)
CANTON PELLETIER (Lac St-Jean O.)
CHERISY (Gaspé Est)

LA NATIVITÉ (Rimouski)
MONTRÉAL B.A. 200
(372 Ste-Catherine Ouest)
MONTRÉAL B.A. 201
(1435 Bleury)
MONTRÉAL B.A. 202
(1470 Peel)

70716	1er février
70717	5 février
70719	17 février
70927	ouvert à nouveau le 1er février
72791	1er février
73783	24 février
73784	24 février
73785	22 février

Épreuves des timbres à date:



Fermeture de bureaux:

MOULIN MARIN (Matane).

Ferme le 18 février. Le courrier est dirigé vers St-Léon-le-Grand RR 2.

ST-ACHILLE (Lac St-Jean Est).

Ferme le 7 février. Le courrier est dirigé à Ste-Monique-du-Lac -St-Jean, RR 1.

Notes:

Le bureau MONTRÉAL B.A. 2 ferme temporairement le 20 janvier 1938 et ouvre à nouveau le 23 février au 850 avenue Laurier.

BRIES POSTALES D'IL Y A 50 ANS

Textes recueillis par CIMON MORIN (SHPQ), MUSÉE NATIONAL DES POSTES



Références:

BHP: Bulletin hebdomadaire des postes

GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien.

MARS 1938



Service postal aérien pour les Bermudes

Un service aéropostal régulier des États-Unis aux Bermudes, avec Baltimore comme point de départ, sera inauguré le 16 mars.

L'Administration postale des États-Unis a fait savoir que les correspondances avion du Canada seront acceptées pour leur transmission aux Bermudes par ce service.

Il y aura quatre dépêches par semaine, qui partiront de Baltimore par les avions de la *Pan American and Imperial Airways*. Le port, du Canada aux Bermudes sera de 15 cents par 1/4 d'once et comprendra également le transport par la voie de l'air sur le territoire canadien et celui des États-Unis.

La première dépêche partira de Baltimore mercredi le 16 mars à 9h30 du matin. Après cela, le service aura lieu régulièrement, de Baltimore, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi. L'heure fixée pour le départ est de 9h30 du matin.

(BHP-888)

Similitude de noms de bureaux de poste

Le maître de poste de St-Jean l'Évangéliste, P.Q., signale que son bureau reçoit une quantité considérable de correspondance adressée à St-Jean, et à St-Jean de Matapedia, P.Q.

Les maîtres de poste et les commis ambulants sont priés de prendre un soin particulier pour éviter ces fausses directions.

(BHP-889)

Les maîtres de poste ne doivent pas donner de renseignements sur les clients de leur bureau

On a attiré l'attention du ministère sur le fait que des agents d'abonnement demandent de temps à autre aux maîtres de poste de leur fournir la liste des abonnés de leur localité à diverses publications.

Les maîtres de poste voudront bien se rappeler qu'ils ne doivent jamais se rendre à ces demandes, et ils sont priés de se reporter à l'article 254, page 62, du Guide postal.

BUREAUX DE POSTE

Ouverture de bureaux:

BLAIS (Abitibi)	70421	1 mars
DAAQUAM NORD (Montmagny)	71135	1 mars
JOLIETTE B.A. 1 (Joliette)	72148	29 mars
JOLIETTE B.A. 2 (Joliette)	72149	23 mars
MONTREAL B.A. 142 139 rue Church	72724	15 mars
MOULIN CARON (Témiscamingue)	75505	15 mars
RAMEAU (Gaspé est)	75505	15 mars



Épreuves des timbres à date:



Fermeture de bureaux:

MONTREAL B.A. 137 ferme temporairement le 22 mars
RIVIERE HENRI (Lotbinière) ferme le 19 mars. Le courrier est dirigé à Joly, RR 1.

Changement de nom:

Le bureau de poste de ST-ATHANASE STATION (76043) devient PICARD (74942) le 28 mars.

Les bureaux de poste de ST-SIMEON et de DOREIL sont devenus un seul bureau au nom de ST-SIMEON. M. Arthur Tremblay ancien maître de poste de DOREIL devient le maître de poste de ST-SIMEON.



Correspondances adressées à la province de Québec qui ont été envoyées aux îles Philippines

Une quantité considérable de correspondances adressées à la province de Québec ont été envoyées par erreur aux îles Philippines et retournées récemment de Manille, capitale de ce pays. Cette erreur provient évidemment de ce que les lettres "P.Q." ont été prises pour "P.I.".

Par conséquent, on devrait prendre un soin particulier en triant les correspondances à destination de la province de Québec et celles pour les îles Philippines, afin de prévenir la répétition de ces fausses directions à l'avenir.

(BHP-890)

Un beau pli

ANATOLE WALKER

J. FERLAND,
3996 MENTANA,
MONTREAL, QUEBEC



*Au Fernandel Canadien,
Je ne sais où il se tient.
Mais de cela peu importe.
Vous saurez frapper à sa porte.*

Montréal.

"Au Fernandel canadien..."

Qui était ce personnage si célèbre à Montréal en 1941 pour que le pli ci-illustré, envoyé par J. Ferland, probablement un bon ami, lui soit bel et bien parvenu, sans qu'il soit besoin de donner son adresse, comme s'il résidait dans une toute petite municipalité où tout le monde se connaît. Il convient de féliciter postiers et postillons de Montréal qui à l'époque, apparemment sans trop de peine, ont réussi à dénicher son domicile et à frapper à sa porte.

Le destinataire de notre beau pli est nul autre que Roland Bédard, comédien, chanteur, fantaisiste, alias "Monsieur Maytag", décédé en mai 1987.

MAYTAG

MAYTAG QUÉBEC INC./FILIALE RÉGIONALE DE MONTREAL

Monsieur Roland Bédard,
1361 boulevard de Maisonneuve est,
Montréal, Québec.

Un autre pli provenant de son employeur et adressé à monsieur Maytag lui-même.

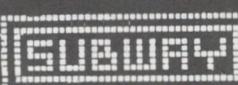
**BESOIN
D'ACCESSOIRES?**



**BESOIN
DE
CLASSEURS?**



**BESOIN
D'ALBUMS?**



**COMMANDE
TÉLÉPHONIQUE
SANS FRAIS**

**1 (800)
361-6967**

**BESOIN
DE MATÉRIEL?**



**EXPÉDITION
DANS LES
48H.**



**QUELQUES
SOIENT
VOS BESOINS**

SUBWAY
FOURNITURE DE TIMBRES &
DE LA MONNAIE (CANADA) INC.
1110, RUE BEAULAC
VILLE ST LAURENT, QC H4R 1R7

TEL: 514-337-8780

Sans Frais: 1-800-361-6967



BРИБES POSTALES D'IL Y A 50 ANS

Textes recueillis par CIMON MORIN (SHPQ), MUSÉE NATIONAL DES POSTES



Références:

BHP: Bulletin hebdomadaire des postes

GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien.

AVRIL 1938

Journaux et périodiques à destination de l'Espagne

Selon un avis reçu de l'Administration de l'Espagne, seuls les journaux et les publications périodiques expédiés par leurs éditeurs ou les représentants de ceux-ci, sont admis en Espagne. Les journaux et périodiques expédiés par des particuliers, qui parviennent en Espagne, seront retournés au bureau d'origine.

(BHP-891)

Les timbres oblitérés d'avance des objets retournés aux envoyeurs doivent être oblitérés comme des timbres ordinaires.

L'attention des maîtres de poste est attirée sur le règlement suivant (paragraphe 4, article 274 du Guide postal).

«Les timbres oblitérés d'avance qui ont servi à l'affranchissement d'objets «portant demande de renvoi» qui sont retournés parce qu'ils n'ont pu être livrés, doivent être oblitérés comme des timbres ordinaires avant la livraison des objets à l'envoyer.»

Ce règlement doit être strictement observé.

(BHP-894)

Retourner les étiquettes-adiresses.

L'attention des maîtres de poste est appelée sur le fait que toutes les étiquettes officielles dont on s'est servi pour les envois «A l'occupant» doivent être envoyées au directeur du district au moins une fois par mois.

Il est nécessaire que toutes les étiquettes qui portent un numéro de permis, les empreintes de machines à affranchir avec compteur, les étiquettes de caisses enregistreuses ainsi que toutes celles sur lesquelles des timbres-poste ont été apposés, soient traitées de cette manière.

Il a été remarqué que certains maîtres de poste ne suivent pas les instructions du ministère; ils sont donc priés de porter plus d'attention à cette question.

(BHP-894)

Les disques de gramophone à l'usage des aveugles doivent être manipulés avec soin.

Les disques de gramophone à l'usage des aveugles sont souvent livrés en état d'avarie lorsqu'ils sont transmis par la poste à ces institutions.

Il est entendu que lorsque ces disques sont expédiés par des instituts pour les aveugles, ils sont soigneusement emballés et portent des étiquettes "fragile", mais lorsqu'ils sont retournés à ces institutions, il arrive souvent qu'ils ne portent pas d'étiquette «fragile» et leur parviennent en état d'avarie.

Lorsque des colis contenant de tels disques sont mis à la poste, il faut voir à ce qu'ils portent l'étiquette voulue pour indiquer que le contenu est fragile et qu'ils doivent recevoir une attention particulière au cours de leur transmission.

(BHP-895)

S'occuper attentivement des objets de la troisième classe.

A cette époque de l'année, de grandes quantités de circulaires et d'autres objets de la troisième classe adressés «A l'occupant» sont expédiés par la poste, et nous rappelons aux maîtres de poste que ces objets doivent être distribués avec soin.

Lors de la réception de ces objets, les maîtres de poste voudront bien prendre les dispositions nécessaires pour que ceux qui sont ainsi adressés

soient distribués à chaque maison, dans les endroits où il y a un service de facteur, ou à chaque famille des localités où les clients de la poste réclament leurs correspondances au bureau, tant que leur approvisionnement le permettra. Quant à la distribution par le courrier rural, celui-ci les déposera dans toutes les boîtes placées sur sa route, qu'ils soient adressés «A l'occupant», ou «Au propriétaire de boîte», et tant que son approvisionnement le lui permettra (Voir l'article 88 du Guide postal).

Les grandes maisons d'affaires qui ont des succursales à divers endroits du pays envoient de plus en plus, en bloc, à ces endroits et à raison de 1/2 cent chacune, des annonces portant le nom de l'agent local pour être distribuées aux chefs de maison de la localité par le bureau de poste, et chaque fois qu'il est possible, le ministère notifie d'avance le maître de poste local, lui donnant tous les renseignements nécessaires sur l'envoi et la façon dont le port sera payé. Les maîtres de poste qui reçoivent ces envois doivent veiller à ce que la distribution des circulaires soit faite avec beaucoup de soin et à ce que le port soit perçu.

La poste, les gens d'affaires et le public tireront un profit mutuel d'une publicité active au moyen de circulaires envoyées par les établissements commerciaux, mais si l'on veut que cette manière d'annoncer ait du succès, il est essentiel que la distribution de ces circulaires soit effectuées soigneusement.

(BHP-895)

Vol avec effraction à des bureaux de poste.

Pendant l'été les maîtres de poste ont tendance à négliger de protéger suffisamment leur bureau. Il en résulte que des vols avec effraction et autres sont souvent commis et que ceux-ci pourraient être évités avec un peu plus de vigilance. Par conséquent, ils voudront bien observer attentivement les instructions suivantes:

(1) Les portes et les fenêtres du local

occupé par le bureau doivent être fermées à clé et verrouillées avec soin la nuit.

(2) Les valeurs du bureau doivent toujours être protégées au maximum, mais surtout après la fermeture du bureau. S'il y a un coffre-fort dans le local, ces valeurs doivent y être placées. On attire spécialement l'attention des maîtres de poste sur le fait que si l'enquête qui suit un vol avec effraction indique que la propriété du bureau de poste

n'a pas été suffisamment protégée, soit par négligence soit par indifférence, ils seront responsables de la perte encourue.

(3) Dans un cas de vol avec effraction, le maître de poste de poste doit communiquer immédiatement par télégraphe ou téléphone avec le directeur ou l'administrateur du district et avertir la police.

(BHP-895)

BUREAUX DE POSTE

Ouverture de bureaux:

JOUBERT (Matapedia) 72159 1 avril

Note: il s'agit d'un nouveau bureau car l'ancien Joubert (72158) comté de Matane change de nom à Ste-Paula (76597)

MONTRÉAL.B.A. no 135 73717 22 avril

MONTRÉAL.B.A. no 141 73723 6 avril

MONTRÉAL.B.A. no 143 73725 11 avril

MONTRÉAL.B.A. no 145 73727 29 avril

MONTRÉAL.B.A. no 203 73786 26 avril

MONTRÉAL.B.A. no 205 73788 26 avril

NORRIE (Abitibi) 74627 15 avril

PROVANCHER (Bonaventure) 75226 1 avril

QUEBEC.B.A. no 17 75260 19 avril

Fermeture de bureaux:

DOREIL (Charlevoix Est) 27 avril

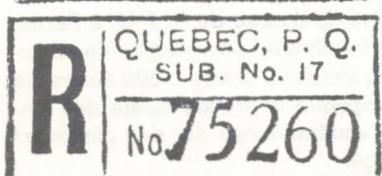
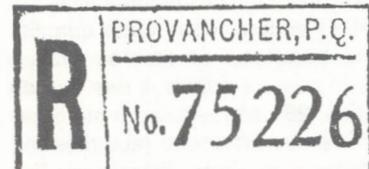
KIMBERLEY (Mégantic) 1 avril

Le courrier est acheminé au bureau de St-Ferdinand. R.R.2.

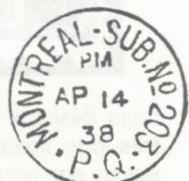
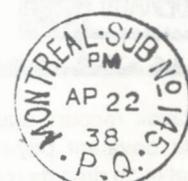
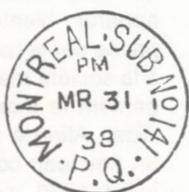
MONTRÉAL.B.A. no 62 ferme

temporairement le 30 avril

Note: le bureau d'été de BARMERE (Argenteuil) ouvre à nouveau le 25 avril en permanence.



Épreuves des timbres à date:



LES ALBUMS- AVEZ-VOUS VRAIMENT L'EMBARRAS DU CHOIX \$

SCOTT, MINKUS, SCHAUBECK,
LINDER, KA-BE, SAFE, DAVO...

À première vue, de nombreux modèles d'albums s'offrent à vous. Mais ceux-ci répondent-ils bien à vos attentes ?

- beaucoup d'espaces vides;
- manque d'information;
- absence de variétés;
- mélange de timbres courants, de timbres-avion et de timbres de Noël;
- espaces identiques dont l'utilisation est laissée à l'imagination du philatéliste (différences de dentelures, de papiers, de couleurs);
- espaces identiques sans mention particulière pour différencier les timbres en feuille, en carnet ou en roulette;
- absence occasionnelle d'espaces destinés à recevoir vos propres timbres.

FAITES VOTRE CHOIX...

Toutefois...
si vous exigez

- reproduction rigoureuse des timbres;
- classification logique;
- séries regroupées sur une même page;
- abondance de renseignements et mise en page adéquate pour illustrer les particularités (dentelures, papiers, couleurs, timbres marqués, en carnet, en roulette);
- pochettes sûres, faciles à utiliser, qui mettent les timbres en valeur;
- pages qui ne se détériorent pas à l'usage et restent bien à plat quand l'album est ouvert;
- albums et feuillets supplémentaires disponibles dans le monde entier;
- service hors pair; on peut remplacer une page détériorée accidentellement.

Seuls, les **Albums LightHouse** répondent vraiment à vos critères

COMPARÉZ !
DEMANDEZ à votre marchand de vous MONTRER un album LIGHTHOUSE... et les autres: la différence saute aux yeux !
Et puis, FAITES VOTRE CHOIX !

Pour recevoir une page échantillon de l'album, accompagnée de notre catalogue gratuit, appelez-nous au (514) 489-8489 (sans frais à 1-800-361-3088) ou écrivez à:

LIGHHOUSE PUBLICATION (CANADA) Ltée

210, av. Victoria,
Westmount, QC,
H3Z 2M4

Tél. :
(514) 489-8489

BRIES POSTALES D'IL Y A 50 ANS

Textes recueillis par CIMON MORIN (SHPQ), MUSÉE NATIONAL DES POSTES



Références:
BHP: Bulletin hebdomadaire des postes
GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien.

MAI
1938

Acceptation des chèques dans les bureaux de poste

Il a été constaté que la pratique se répand de plus en plus parmi certains maîtres de poste d'accepter des chèques en paiement d'articles d'affranchissement ou de services par la poste. L'attention de ces maîtres de poste est attirée sur le fait que le ministère ne peut accepter pour le revenu public autre chose que la monnaie ayant cours légal. On s'en tiendra donc à la pratique suivante, qui est la plus sûre: n'accepter que des chèques visés (certifiés) provenant de personnes connues du maître de poste, et ces chèques, en outre, doivent pouvoir être acceptés par les banques où les maîtres de poste font leurs dépôts. Si les maîtres de poste persistent à déposer des chèques non visés, le ministère sera forcé de demander aux banques de retourner ces chèques immédiatement et de les déduire des dépôts des maîtres de poste, et le ministère, en dernier lieu, devra porter le montant au débit du maître de poste.

(BHP-898)

Congrès des maîtres de poste du Québec.

Le congrès annuel de l'Association des maîtres de poste canadiens (succursale du Québec) aura lieu à Montréal, (hôtel Queen) les 6, 7 et 8 juin.

Les maîtres de poste des bureaux à commission qui désirent assister à ce congrès peuvent obtenir la per-

mission de s'absenter en s'adressant au Directeur ou à l'Administrateur du district, suivant le cas, pourvu qu'ils s'arrangent avec des employés compé-

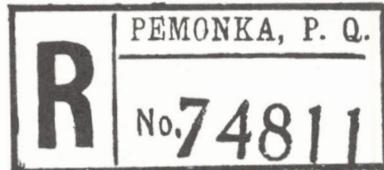
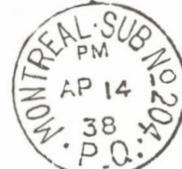
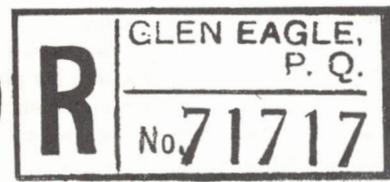
tents pour se faire remplacer durant leur absence.

(BHP-898)

BUREAUX DE POSTE

Ouverture de bureaux:

GLEN EAGLE (Hull)	71717	23 mai
Note: Bureau d'été		
LAC LAVOIE (Matapedia)	72479	20 mai
LIZOTTE (Lac St-Jean ouest)	73128	23 mai
MONTREAL B.A. no 204	73787	4 mai
PEMONKA (Lac St-Jean ouest)	74811	7 mai



Fermeture de bureaux:

BARRY RIVER (Pontiac) ferme le 31 mai; le courrier est acheminé à Calumet Island. RR 2
DEFRICHEUR (Chicoutimi) ferme le 2 mai; le courrier est acheminé à St-Léon de Chicoutimi, RR2
MONTREAL B.A. no 82 ferme temporairement le 13 mai
SHENLEY EST (Beauce) ferme le 9 mai

Changement de nom:

MISTIGOUACHE (Rimouski) 73421 devient VAL GARNIER (77149) le 23 mai

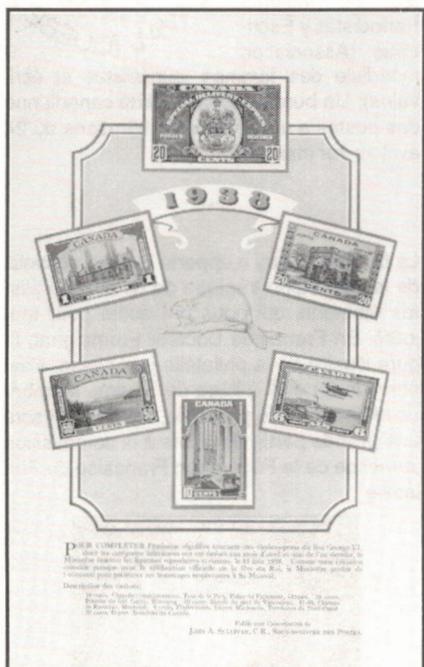


BRIES POSTALES D'IL Y A 50 ANS

Textes receuillis par CIMON MORIN, Archives postales canadiennes

Références:
BHP: Bulletin hebdomadaire des postes
GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien

JUIN 1938



Nouvelle émission de timbres-poste

De nouveaux timbres-poste à vignette, des catégories de 10 cents, 20 cents, 50 cents et \$1.00, ainsi qu'un timbre-avion de 6 cents et un timbre-poste de 20 cents seront mis en vente le 15 juin 1938. Il seront envoyés à tous les dépôts du Canada assez tôt pour les faire parvenir aux bureaux de poste et pour que les maîtres de poste puissent en disposer le premier jour de la mise en vente.

Les maîtres de poste qui désirent se procurer ces nouveaux timbres pour les vendre à leurs clients ce jour-là, devront envoyer une commande spéciale, d'un approvisionnement limité, à leur dépôt de timbres-poste, à temps pour permettre que cette commande soit remplie et envoyée avant le 15 juin

1938. Les commandes reçues assez d'avance seront remplies et expédiées en temps pour parvenir à destination le premier jour de la vente.

(BHP-900)

Mise en circulation d'un bon de poste de \$1.25 et retrait de celui de 75 cents

Les maîtres de poste sont informés qu'à partir du 1er juillet 1938, le ministère mettra en circulation un bon de poste de la valeur de \$1.25 pour lequel on exigera un droit de 2 cents plus la taxe du revenu de 3 cents.

Les maîtres de poste voudront bien s'approvisionner de ce bon de poste lorsqu'ils feront leur prochaine commande de bons.

La mise en circulation du bon de \$1.25 coïncidera avec le retrait de celui de 75 cents, décidé par le ministère, car la demande pour un bon de cette valeur ne justifie pas son maintien. Par conséquent, il sera impossible de se procurer ce bon, une fois l'approvisionnement actuel épuisé.

(BHP-903)

BUREAUX DE POSTE

Ouverture de bureaux:

FEUILLE D'ERABLE (Dorchester)	71495	13 juin (ouvre à nouveau)
LAC ROCHER (Joliette)	72570	15 juin (bureau d'été)
MONTREAL. B.A. 140	73722	21 juin
MONTREAL. B.A. 144	73726	1 juin
NEW CARLISLE EAST (Bonaventure)	74601	6 juin
QUEBEC. B.A. 15	75258	10 juin
STE-MARGUERITE NORD (Matapedia)	76515	28 juin
VAILLANCOURT (L'Islet)	77113	7 juin
VAL ST-GILLES (Abitibi)	77179	2 juin
VAUTRIN (Abitibi)	77209	20 juin

Fermeture de bureaux:

BAS DE LA BAIE (Charlevois ouest) ferme le 1er juin. Le courrier est acheminé à Baie St-Paul, R.R. no 3.

McBEAN (Gatineau) ferme le 30 juin. Le courrier est acheminé à Gracefield R.R. 2.

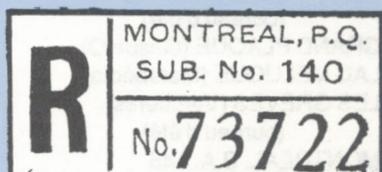
MONTRÉAL. B.A. 124 ferme temporairement le 30 juin et ouvre à nouveau le 15 juillet au 3437 avenue Park.

MONTREAL.B.A. 133 ferme temporairement le 15 juin et ouvre à nouveau le 19 juillet au 1090 rue St-Denis.

Changement de nom:

Le bureau de poste de ST-DOMINIQUE DE BEARN (Abitibi) devient ST-DOMINIQUE DU ROSAIRE le 9 juin.

Épreuves des timbres à date:



JUILLET 1938

Réseau aéropostal de l'Empire - Correspondances insuffisamment affranchies

Nombre de lettres et cartes postales adressées à des pays de l'Empire desservis par le réseau aéropostal sont encore affranchies à l'ancien tarif et comme résultat, les destinataires doivent payer au moment de la livraison, l'insuffisance d'affranchissement.

Les maîtres de poste sont donc priés de voir à ce que les avis relatifs au réseau aéropostal de l'Empire qui ont été distribués avec le Bulletin hebdomadaire soient placés bien en évidence dans les salles d'attente et que le nouveau tarif de 6 cents par 1/2 once pour les lettres et de 4 cents chacune pour les cartes postales soit rappelé au public à chaque occasion qui se présentera.

(BHP-904)

Manipuler avec soin les colis postaux

Des observations ont été faites au ministère que souvent des colis postaux arrivaient à destination en état d'avarie parce qu'ils n'avaient pas été manipulés avec soin.

A ce sujet, l'attention des maîtres de poste, des commis ambulants et des employés de la poste en général est attirée sur le fait que les colis doivent être manipulés avec le plus grand soin, qu'ils soient fragiles ou non, et qu'ils portent ou non une annotation à cet effet.

Les colis postaux doivent toujours être manipulés avec soin car autrement, il y a la possibilité de détérioration du contenu.

(BHP-906)

Service postal pour l'Arctique oriental

Le paquebot-poste *Nascopie* qui a quitté Montréal le 9 juillet, pour l'Arctique oriental, doit arriver à Churchill, Man. le ou vers le 8 août et en repartira le 12 août 1938 pour se diriger vers le Nord. Tout envoi postal que l'on désire faire correspondre avec ce paquebot devra être déposé assez d'avance pour arriver à Le Pas, Man., au plus tard le samedi matin, 6 août, afin que ces objets puissent être expédiés de Le Pas à Churchill le même jour. La fréquence du service entre Winnipeg et Le Pas est de 3 fois par semaine, les départs s'effectuant les lundi, mercredi, vendredi matin et entre Le Pas et Churchill, de une fois par semaine, le départ s'effectuant de Le Pas le samedi après-midi à 3h.30.

(BHP-907)

Transfert de bureaux de poste du district postal de North Bay à celui de Québec

Au 1er août 1938, les bureaux de poste suivants:

Siscoe, Shawkey,
Sullivan Mines, Malartic,
Bourlamaque, Rivière Heva, Val d'Or,
qui, jusqu'à présent, relevaient de l'Administrateur du district de North Bay, Ont., seront transférés au district postal de Québec.

Ce changement doit être noté avec soin.

(BHP-907)

Invitation aux maîtres de poste de faire des suggestions

L'Administration des Postes s'efforce d'améliorer sans cesse les services déjà existants et au besoin, elle fait des innovations. Par conséquent, le ministère est heureux de recevoir des suggestions à cet effet.

Dans l'accomplissement quotidien de leur service, les maîtres de poste et les membres de leur personnel ne sont pas sans avoir parfois des idées et sans penser à des suggestions qui pourraient être utilisées s'il en était fait part aux autres maîtres de poste, et qui, quelquefois, pourraient même être adoptées avec avantage par le Service postal en général.

Toutes les suggestions seront donc bien reçues et le ministère les examinera avec soin. Il se peut qu'il ne soit pas possi-

ble de mettre en pratique toutes les suggestions qui seront faites néanmoins; nous demandons aux maîtres de poste de nous prêter leur collaboration.

Les maîtres de poste sont donc priés de faire parvenir leurs suggestions au Directeur de la publicité, ministère des Postes, Ottawa, qui à son tour les transmettra aux services intéressés.

(BHP-906)

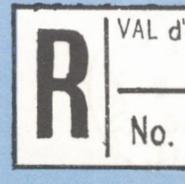
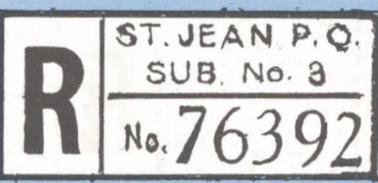
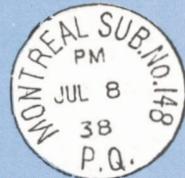
Ouverture de bureaux de poste:

ESPRIT (Rimouski)	71447	2 juillet
FOYER MARIA CHAPDELAINE (Lac St-Jean O) (bureau d'été)	71573	5 juillet
GRAND PLAQUÉ (Gaspé O)	71795	6 juillet
LAC MELUQUE (Matapedia)	72503	29 juillet
LES GREVES (Verchères) (bureau d'été)	73043	21 juillet
MONTRÉAL. B.A. 148 743 rue Common	73730	18 juillet
RANG ST-ARMAND (Bellechasse)	75516	26 juillet
ST-JEAN . B.A. 3 (St-Jean)	76392	11 juillet
VAL D'ESPOIR OUEST (Gaspé O)	77123	12 juillet

Changement de nom:

MASHAM MILLS (Gatineau) devient ST-FRANÇOIS DE MASHAM (1401) le 16 juillet.

Épreuves des timbres à date:





Août 1938

Textes recueillis par Cimon Morin,
Archives postales canadiennes

Transfert de bureaux de poste du district postal de North Bay à celui de Québec

14 Relativement à l'avis publié dans le Bulletin hebdomadaire du 23 juillet au sujet de certains bureaux de poste qui devaient être transférés du district postal de North Bay à celui de Québec, le 1er août 1938, il faut ajouter les bureaux suivants:

NORRIE, KEWAGAMA, LaCORNE

à la liste déjà parue

(BHP-909)

Sacs à dépêches en toile blanche (White Army Duck)

Prière d'envoyer immédiatement au dépôt de sacs vides le plus proche, tous les sacs susindiqués qui ne sont pas actuellement en usage pour le transport des correspondances-avion. Ces sacs sont marqués comme ci-après:

(Couronne)
«Oct. 16, 1937»
«Canada»
«P.O.»
«1»

et sont munis d'anneaux métalliques pour les suspendre, mais ils n'ont pas de ficelle, de porte-étiquette ni de cadenas.

Comme on a un besoin urgent de ces sacs pour le service aérien, il ne faut pas s'en servir pour d'autres fins.

(BHP-910)

Commandes de timbres-poste, etc.

Lorsque les maîtres de poste envoient des commandes de timbres-poste,

ils doivent indiquer sur la formule de commande F.B. 36 1/2 P.M. la quantité et la valeur de l'approvisionnement qu'ils ont en magasin, et prendre bien soin que la valeur de la commande, plus la valeur des timbres qu'ils ont en magasin ne dépassent pas le maximum de leur allocation.

Toutefois, si les maîtres de poste jugent nécessaire de donner une commande dépassant le plein montant de leur allocation pour répondre aux demandes plus considérables, ils devront fournir des explications précises sur la formule afin que le bureau de dépôt puisse remplir leur commande.

(BHP-910)

Les mandats de poste tirés sur l'Autriche sont maintenant payables par l'intermédiaire de l'Allemagne

Relativement au service des mandats de poste entre le Canada et l'Autriche qui a été suspendu le 6 mars 1933, l'Administration postale allemande a fait savoir que les bureaux autrichiens participeront maintenant au service des mandats aux mêmes conditions que celles qui existent entre le Canada et l'Allemagne.

Par conséquent, à partir du 1er septembre 1938, on pourra émettre des mandats payables à n'importe quel bureau autrichien, de la même manière et aux mêmes conditions que les mandats tirés sur l'Allemagne.

Le montant déposé par l'envoyeur au Canada sera converti en reichmark allemands au bureau d'échange international à Ottawa. Par conséquent, le montant sera exprimé en reichmark sur ces man-

dats, comme sur les mandats payables en Allemagne.

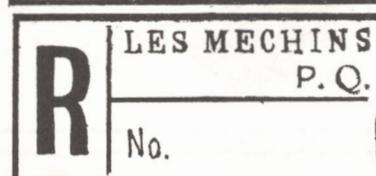
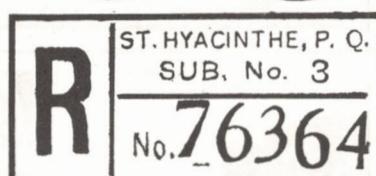
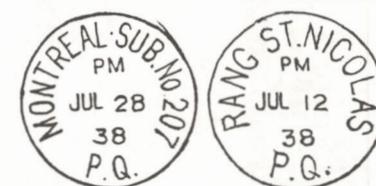
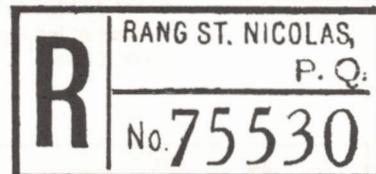
Les maîtres de poste voudront bien modifier leur Manuel de Procédure financière des bureaux comptables, à la page 17, et le Guide postal, à la page 204, comme ci-après:

(1) Après le mot «Autriche», biffer «Service suspendu» et insérer «voir Allemagne».

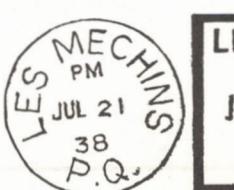
(2) Après le mot «Allemagne», insérer «et Autriche».

(BHP-912)

Épreuves des timbres à date:



DE LES MECHINS



Ouverture de bureaux:

MONTRÉAL, B.A. 150 73732 26 août
situé au 3426 rue St-Donat

MONTRÉAL, B.A. 207 73790 16 août
situé au 759 Square Victoria

RANG ST-NICHOLAS
(Montmagny) 75530 20 août

ST-HYACINTHE, B.A. 3

(St-Hyacinthe)
situé à 5, rue Ste-Anne

Fermeture de bureaux:

WEST JUNCTION (Levis) ferme le 1er août

Changement de nom:

Le bureau de DALIBAIRE
(0256) devient
LES MECHINS (0596),
comté de Matane, le 9 août

Septembre 1938

SERVICES POSTAUX OCÉANIQUES

<u>Paquebot</u>	<u>Lieu de départ</u>	<u>Date</u>	<u>Avec les dépêches pour/Dépêches fermées à **</u>
-Europa	New York	5 oct.	G.B. et pays transatlantiques
:Queen Mary,	" "	6 oct.	" " " "
Emp. of Britain,	Québec	8 oct.	" " " "
:Normandie,	New York	12 oct.	" " " "
:Aquitania,	" "	12 oct.	" " " "
-Bremen,	" "	14 oct.	" " " "
Duch. of York,	Montréal	14 oct.	" " " "
-Georgic,	New York	15 oct.	" " " "
*Melmore Head,	Montréal	5 oct.	Irlande (Eire)
Duch. of Richmond	"	7 oct.	Écosse et Nord de l'Irlande
*Aurania	"	14 oct.	France
Magnhild,	Charlottetown	5 oct.	St-Pierre et Miquelon
Belle Isle,	North Sydney	11 oct.	" " " "
*Beaverburn,	Montréal	7 oct.	Belgique
*Beaverdale,	"	14 oct.	"
*Maasdam,	Halifax	5 oct.	Pays-Bas
*Grey County,	Montréal	10 oct.	" "
*Braheholm	"	3 oct.	Suède
*Pilsudski	Halifax	6 oct.	Danemark et Pologne
Lady Drake	"	6 oct.	Bermudes, Iles-sous-le-Vent, Nevis, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité, Guyane brit, et Vénézuéla.
Maud,	"	12 oct.	Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Dominique, Ste-Lucie, Barbade, St-Vincent, Grenade, Trinité, Guyane brit., et Vénézuéla.
Colborne,	"	3 oct.	Barbade, Trinité, Guyane brit. et Vénézuéla.
*Lady Somers,	Montréal	12 oct.	Bermudes, Bahama, Jamaïque, Colombie et Honduras brit.
*Lillemor,	Halifax	5 oct.	Cuba.
*Un paquebot,	Saint John	7 oct.	Jamaïque et Colombie.
*Cavelier,	Halifax	10 oct.	" " "
*Ravnaas,	Montréal	12 oct.	Brésil et Argentine.

15

BRIES POSTALES ... d'il y a 50 ans

Tvndareus, Emp. of Japan,	Vancouver “	4 oct. 14 oct.	Japon et Shanghai. Japon, Chine, Hong-Kong et îles Philippines.
Hiye Maru, Monterey, Niagara,	“ San Francisco Vancouver	15 oct. 11 oct. 26 oct.	Japon seulement. Fidji, Australie et Nouvelle-Zélande “ “ “ “ “

* Colis postaux ainsi que les lettres et journaux avec indication spéciale - Lettres avec indication de voie spéciale

: Papier d'affaires et lettres avec indication de voie spéciale

** Les maîtres de poste inscriront ici, pour l'information du public, l'heure et la date de la fermeture des dépêches à leur bureau.

NOTEZ: Le «Duchess of York» transportera aussi les lettres, journaux et les colis pour le Nord de l'Irlande ainsi que les lettres et les journaux pour l'Irlande (Eire). L'«Emp. of Britain» sera aussi utilisé pour le transport des lettres et des journaux pour le continent et des colis directs pour la France. Le «Duchess of Richmond» transportera aussi les lettres et les journaux pour l'Irlande (Eire). Le «Monterey» ne sera pas utilisé pour le transport des colis à Fidji. Le «Lady Somers» peut aussi être utilisé pour le transport des lettres et des journaux aux Bermudes et Bahama. Les correspondances pour le Vénézuéla, autres que les colis, doivent porter une indication de voie spéciale.

(BHP-916)

16 Sacs à dépêches

La division du matériel et de l'approvisionnement tient à faire savoir, vu que le Ministère sera requis sous peu de fournir des sacs à dépêches pour le service d'automne et celui des fêtes, qu'il sera nécessaire de procéder systématiquement au retrait des sacs à dépêches qui ne sont pas présentement en usage. A cet effet, les chefs de service sont priés de donner immédiatement des ordres pour que tous les sacs qui ne servent pas ou dont on n'a pas un besoin immédiat, ou qui doivent être réparés ou mis dans la réserve, soient envoyés au dépôt le plus proche.

UN CENTRE PHILATÉLIQUE AU CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL

CANADA ET B.N.A.

TIMBRES DU MONDE

DISPONIBLES PAR PAYS OU THEMES

-SERVICE DE NOUVELLES ÉMISSIONS
-ACCESOIRES - ÉVALUATION

DEMANDEZ NOTRE LISTE DE PRIX
GRATUITE AVEC NOS SPÉCIAUX DU
CANADA PAR ANNÉES OU THEMES

LE COIN DES TIMBRES K-Z VENTE ET ACHAT

930, Ste-Catherine O.
Montréal (coin Mainsfield)

Tél.: (514) 861-2254

Adressez-nous vos mancolistes ou demandes
spéciales au:

1200, av. McGill College
Montréal, QC, H3B 4G7

Principales cartes de crédit acceptées

Les dépôts de sacs sont situés aux endroits suivants:

Toronto, Montréal, Winnipeg,
Vancouver, Ottawa, Saint John, N.B.
London, Ont., Calgary, Moncton

(BHP-914)

Ouverture de bureaux:

ILE BGRAS (Ile Jésus) 72043
le 6 septembre
note: bureau d'été

MONTREAL, B.A. 136 73718
le 19 septembre
situé au 400 boul. Crémazie Est

MONTREAL, B.A. 153 73735
le 20 septembre
situé au 2407, rue St-Zotique Est

RUISSEAU GAGNON
(Matane) 75905
le 20 septembre

SHAWINIGAN FALLS,
B.A. 2 (St-Maurice) 76907

le 26 septembre
Situé au 400, boul. Frigon

Fermeture de bureaux:

LAC MANITOU SUD (Terrebonne)
ferme temporairement le 30 septembre
Note: bureau d'été

SHAWKLEY (Abitibi) ferme le 15
septembre

STATION BILODEAU (Lac St-Jean
Ouest) ferme le 8 septembre, Le courrier
est dirigé à Dequen, RR 1

UPPER BEDFORD (Missisquoi) ferme
le 27 septembre.

Épreuve des timbres à date:





Textes receuillis par CIMON MORIN, Archives postales canadiennes

Références: BHP: *Bulletin hebdomadaire des postes*
 GPS: *Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien*

Octobre 1938

Le règlement relatif à la franchise et aux objets transmissibles francs de port ne s'applique pas au service aéropostal

14 Relativement à l'établissement du service aéropostal transcanadien (secteur occidental), les maîtres de poste voudront bien se rappeler que la transmission en franchise par la poste, des correspondances officielles, dont il est fait mention au chapitre «Franchise et objets transmissibles francs de port», page 47 et suivantes du Guide postal, ne s'applique pas aux services postaux aériens. Si l'on désire expédier ces correspondances par la voie de l'air, ces dernières doivent porter l'annotation suivante «Air mail - Par avion». La taxe

est de 6 cents pour la première once et de 5 cents au delà.

(BHP-917)

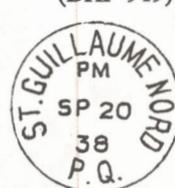
Il faut attirer l'attention des envoyeurs sur les emballages défectueux.

Le papier d'emballage ordinaire ne suffit pas à protéger un colis au cours de sa transmission. Si un colis vaut la peine d'être expédié par la poste, il mérite d'être emballé soigneusement. En plus de faire usage de matériel d'emballage pour protéger le contenu, il faut recouvrir le colis de plusieurs couches de papier épais et le ficeler solidement afin d'éviter toute avarie au cours de sa transmission.

(BHP-919)

Tenir éloignés de la chaleur les objets périssables

Nous attirons de nouveau l'attention des employés du service postal sur l'effet nuisible que produit la chaleur sur beaucoup d'objets transmis par la poste. Nous répétons cet avertissement parce que les temps froids vont bientôt commencer, que les bureaux sédentaires et les bureaux ambulants vont être chauffés, et que, par conséquent, il va falloir prendre des précautions pour l'empilement des sacs contenant des objets exposés à être détériorés par la chaleur. Les colis contenant ces objets doivent porter en évidence la mention «Périssables» ainsi que les sacs dans lesquels ils sont mis. On devra toujours se garder de placer les colis et les sacs marqués «Périssables», trop près des appareils de chauffage.



Ouverture du bureau de poste de St-Guillaume Nord (Joliette) le 11 octobre (76346)

Le bureau d'été du LAC QUENOUILLE (Terrebonne) devient un bureau permanent le 1er octobre

Lorsque les colis expédiés par les maisons de commerce sont reçus à des bureaux de poste et que l'emballage en est défectueux, il faut attirer l'attention des intéressés sur ce fait, afin que les employés qui sont responsables soient plus soigneux à l'avenir. Les gens d'affaires et le public en général seront contents que ces cas leur soient signalés; il en résultera une amélioration du service.

(BHP-918)

Les bureaux de postes suivants sont fermés:
 CORCORAN (Joliette) le 17 octobre
 JUNEAU (Portneuf) le 17 octobre
 LA BONNEVILLE (Compton) le 26 octobre
 WEST DITTON (Compton) le 26 octobre



- ? Histoire postale du Québec
- ? Cartes postales anciennes du Québec
- ? Timbres pré-oblitérés
- ? Timbres «perfins»
- Vente sur approbation
- ...par la poste

TIMBRE-EXPERT inc.C.P. 116, Ste-Rose
Laval, QC, H7L 1K7

UNE NOUVELLE COLLECTION?

TIMBRES FISCAUX CANADIENS
ACHAT - VENTE - ÉCHANGE
 (Envoyez-nous vos fiscaux, je les échange contre des timbres-poste du Canada et du monde)
Le timbre estrien enr.
 Spécialiste en timbres fiscaux du Canada - Dir.: Hertel Beaulieu
 C.P. 655, Sherbrooke (Québec) J1H 5K5 - (819) 562-2152

Textes recueillis par
CIMON MORIN, Archives postales canadiennes

Références: BHP: Bulletin hebdomadaire des postes
GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien

Novembre 1938

Courrier de Noël pour les pays d'outre-mer

36
Comme nous arrivons au temps où les envois de Noël à destination de la Grande-Bretagne et des autres pays d'outre-mer sont le plus nombreux, le ministère attire l'attention du personnel sur les points indiqués ci-après, car lorsqu'ils ne sont pas observés, il en résulte de l'embarras pour les bureaux d'échange canadiens où le service est très chargé à cette époque de l'année. Les maîtres de poste et tous les employés sont donc priés de faciliter le travail des bureaux d'échange en observant ces divers points.

Portez la mention «Lettre», sur tous les paquets affranchis au tarif des lettres. Les petites boîtes contenant du gâteau doivent être affranchies soit au tarif des lettres, soit au tarif des colis. Elles doivent être parfaitement emballées. Dans presque tous les sacs de dépêches, on trouve des fragments de gâteau.

Les calendriers, lithographies, gravures et photographies pour l'Italie, expédiés en paquets pesant plus de 3 onces et demie, doivent être affranchis au tarif des colis.

Les échantillons, les photographies et les imprimés peuvent être assurés s'ils sont affranchis au tarif des colis.

Les colis assurés pour la Belgique, le Danemark, l'Égypte, la France, l'Allemagne, la Hollande, l'Irlande (Eire), l'Italie, la Norvège, la Suède, ou le Soudan anglo-égyptien, peuvent être affranchis pour la voie directe ou pour la voie d'Angleterre. Les colis assurés pour les pays dont l'assurance est via Angleterre, ainsi que les colis dont l'assurance comporte la voie de France, doivent être affranchis au tarif des colis postaux via Angleterre ou via France suivant le cas.

Les colis pour le Nord de l'Irlande (comtés d'Antrim, Armagh, Down, Fermanagh,

Londonderry et Tyrone), doivent être affranchis comme colis à destination de la Grande-Bretagne.

Une description aussi complète que possible du contenu des colis doit être donnée sur la déclaration en douane. Les inscriptions incomplètes ou incorrectes peuvent être cause de la confiscation des colis dans les pays de destination.

(BHP-923)

Norvège - Suspension du service direct des colis

Les maîtres de poste sont informés qu'après le départ du «Oslofjord» d'Halifax, le 20 novembre, il n'y aura plus de paquebot direct pour la Norvège. Par conséquent, jusqu'à nouvel avis, il ne faudra pas accepter de colis pour envoi direct à ce pays.

Après cette date, il faudra veiller à ce que les colis soient dûment affranchis pour expédition «Via Angleterre» ou «via Suède».

(BHP-924)

Empreinte distincte du timbre à date sur les objets de correspondance

Le Service de l'Inspection nous informe que particulièrement durant le temps des fêtes les objets de correspondance qui sont envoyés au bureau des rebuts ne peuvent être retournés aux envoyeurs parce que l'empreinte du timbre à date est tellement peu distincte qu'il est impossible de la déchiffrer. Il est donc nécessaire de tenir le timbre à date propre et le tampon bien encré afin qu'une empreinte bien distincte du timbre à date soit apposée sur chaque objet mis à la poste.

(BHP-925)

Cartes et enveloppes trop petites ou trop grandes

Les maîtres de poste sont priés de porter à l'attention du public les objections

à l'usage des cartes et enveloppes de format trop petit ou trop grand, qui sont toujours difficiles à manipuler et principalement durant le temps de Noël et du jour de l'An.

En insistant auprès du public pour qu'il emploie des cartes et des enveloppes plus grandes que 4" x 3", il y a lieu d'attirer son attention sur les objections à l'usage de cartes et d'enveloppes d'un format plus petit.

1.- Les petites cartes et enveloppes ne peuvent passer d'une manière satisfaisante dans les machines à oblitérer électriques. Dans plusieurs bureaux, ceci retarde l'oblitération et la manipulation.

2.- Souvent l'oblitération couvre une partie de l'adresse. Dans ce cas, l'objet peut être livré à une mauvaise adresse ou au moins être retardé.

3.- Les petites cartes et enveloppes rendent le tri et la mise en paquets plus difficiles. Elles entravent le travail du bureau dans un temps où la rapidité est essentielle.

4.- Vu leur petit format, elles sont plus exposées à se perdre car elles peuvent tomber du paquet dans lequel elles sont insérées.

Les grandes cartes et enveloppes dont le format dépasse 9 1/2" x 4 1/8" ont les inconvénients suivants:

1.- Difficulté d'oblitération par les machines.

2.- Dans bien des cas elles sont trop grandes pour entrer dans les cases de tri sans être pliées. La manipulation est alors retardée et quand il s'agit de cartes, celles-ci sont endommagées.

3.- Les grandes cartes et les grandes enveloppes dépassent les paquets dans lesquels elles sont insérées, et, lorsque ceux-ci sont ficelés, la ficelle les coupe.

En général, tous les genres de cartes et d'enveloppes qui sortent de l'ordinaire occasionnent des difficultés et leur usage devrait être abandonné. Ceci s'applique particulièrement aux cartes en couleur qui rendent la lecture de l'adresse difficile.

LES MAITRES DE POSTE SONT PRIÉS



COMMUNIQUE



POUR compléter son émission régulière courante de timbres-poste, le Ministère a émis le 15 novembre 1938, la figurine reproduite ci-dessous. La série représente l'entrée du port d'Halifax, sur la côte de l'Atlantique.

Publié avec l'autorisation de
J.-B. A. SULLIVAN, C.R., SOUS-MINISTRE DES POSTES.

1938. Les commandes reçues assez d'avance seront remplies et expédiées à temps pour parvenir à destination le premier jour de la vente.
(BHP-921)

Ouverture de bureaux:

70368 BELLEFEUILLE
(Abitibi) le 8 novembre

LAC MANITOU SUD
(Terrebonne) ouvre en permanence le 24 novembre

MONTRÉAL B.A. 62 ouvre à nouveau au 554 Jean-Talon Ouest le 25 novembre



DE FAIRE TOUT EN LEUR POUVOIR
POUR PORTER CE QUI PRÉCÉDE A
L'ATTENTION DU PUBLIC.

(BHP-926)



Fermeture de bureaux:

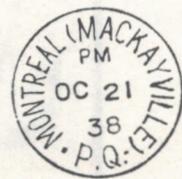
LARUE (Matapedia) le 14 novembre

MONTRÉAL B.A. 202 le 15 novembre

VAUVERT (Lac St-Jean Ouest) le 15 novembre

Changement de nom:

0642 MACKAYVILLE
OUEST devient MONT-
RÉAL (Mackayville)
0758 le 9 novembre.



Les maîtres de poste qui désirent avoir ce nouveau timbre pour leurs clients ce jour-là, devront envoyer une commande spéciale d'un approvisionnement limité, à leur dépôt de timbres-poste, à temps pour permettre que cette commande soit remplie et envoyée avant le 15 novembre.

La Société canadienne des postes dévoile son programme des timbres-poste de 1989

Le programme des timbres-poste de 1989 renferme une variété de sujets, dont l'exploration du Nord canadien, les arts et les forces armées du Canada. Au total, 32 timbres commémoratifs et deux timbres d'usage courant seront émis.

Les embarcations

Quatre embarcations conçues par les peuples autochtones.

L'exploration du Canada

Matonabbee,
Sir John Franklin,
Joseph Burr Tyrell,
Vilhjalmur Stefansson.

L'architecture

Timbres d'usage courant ayant pour motif des édifices canadiens déclarés historiques.

La fête du Canada - Photographie
150e anniversaire de la photographie canadienne. (4 timbres)

Les chefs-d'œuvre de l'art canadien
Bandeau rituel des chefs Tsimshian.

Louis Fréchette et Archibald Lampman

Les champignons (4 timbres)

Les régiments
75e anniversaire du Royal 22e Régiment et du régiment Princess Patricia's Canadian Light Infantry.

Le monde du spectacle
Le ballet, le cinéma, la musique et le théâtre.

Le commerce international

Noël
Paysages hivernaux. (4 timbres)

La Deuxième Guerre mondiale
Le programme d'entraînement aérien du Commonwealth et le premier convoi de la Marine royale du Canada.

37



Décembre 1938

**Textes recueillis par
CIMON MORIN, Archives postales canadiennes**

Références: BHP: Bulletin hebdomadaire des postes;
GPS: Supplément mensuel du Guide officiel du service postal canadien

Manipuler les calendriers avec soin

26 À ce temps de l'année, les maisons d'affaires préparent de gros envois de calendriers adressés à des clients et à des personnes susceptibles de le devenir, qui résident au Canada. Souvent, les calendriers sont imprimés à grands frais et ont de la valeur non seulement pour le destinataire mais aussi pour l'envoyeur, du point de vue de la publicité.

Il est donc important que les calendriers soient manipulés et distribués avec soin.

S'il est impossible d'effectuer la livraison d'un calendrier et qu'il porte une adresse de retour, il faut le réexpédier à l'envoyeur.

(BHP-926)

Établissement du service aéropostal transcanadien

Les maîtres de poste sont informés qu'à partir du 1er décembre 1938, un service aéropostal régulier quotidien, dans chaque direction, sera établi entre Montréal, P.Q., et Vancouver, C.B., via Ottawa, Toronto, North Bay, Ont., Winnipeg, Man., Regina, Sask. et Lethbridge, Alta., et qui correspondra avec les services aé-

riens entre Regina et North Battleford, Sask., via Moose Jaw, Saskatoon et Prince Albert, Sask., et entre Lethbridge et Edmonton, Alta.

Toutes les correspondances à transmettre par ces différentes routes de l'air seront soumises au tarif canadien suivant: 6 cents pour la première once et 5 cents par once au delà.

Les lettres destinées aux pays desservis par le réseau aéropostal *ALL UP* de l'Empire, ainsi que les lettres-avion pour d'autres endroits en dehors du Canada devraient être transportées par le service susmentionné si l'on veut en hâter la distribution.

Les maîtres de poste sont priés de donner à ce service toute la publicité possible, soit dans les journaux, soit autrement.

(BHP-926)

Timbres dateurs à bandes

La Division du matériel et de l'approvisionnement recommande d'examiner tous les timbres dateurs à bandes (Model dater) en usage dans le Service, pour savoir si 1939 figure sur la bande indiquant l'année, et elle demande de lui renvoyer tous ceux qui ne portent pas ce millésime, afin d'y mettre de nouvelles bandes.

(BHP-927)

Tarif des lettres écrites à la main ou dactylographiées, expédiées dans des enveloppes ouvertes

On s'est plaint au ministère que des maisons de commerce reçoivent des lettres écrites à la main ou dactylographiées, insérées dans des enveloppes non cachetées et affranchies au tarif des imprimés, et qu'elles sont obligées de payer un supplément de port pour obtenir livraison de ces lettres. Évidemment, les envoyeurs ont l'impression que si l'enveloppe n'est pas cachetée, la lettre peut être affranchie au tarif des objets de la troisième classe.

Par conséquent, les maîtres de poste sont priés de signaler de nouveau aux clients de leur bureau le fait que les lettres écrites à la main ou dactylographiées doivent être affranchies au tarif des lettres, que les enveloppes soient cachetées ou non.

(BHP-929)

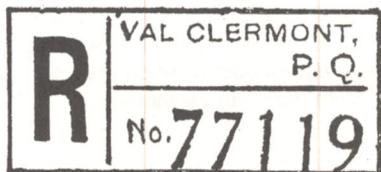
Ouverture de bureaux de poste

71675 GERVAIS (Montmagny) le 27 décembre

73247 MANICOUAGAN (Saguenay) le 1er décembre

76614 ST-PAUL SUD (Montmagny) le 6 décembre

77119 VAL CLERMONT (Abitibi) le 20 décembre



TIMBRES LAURENTIDES
234, rue Parent, St-Jérôme QC
SERVICE POSTAL
C.P. 127, St-Jérôme, QC
J7Z 5T7
CANADA - U.S.A. - EUROPE OUEST
MANCOLISTES
Tél.: (514) 438-4474